



Vers des intérêts communs

Marco Pfister, Greenpeace Suisse

24e journée du CUEPE, vendredi 19 septembre 2014

Le nouveau rôle des fournisseurs d'électricité:

Maximiser l'efficacité énergétique à la place des ventes?

« Oserons-nous regarder nos enfants dans les yeux et leur avouer

**que nous avions la possibilité,
mais n'avons pas eu le courage
que nous avions la technologie,
mais n'avons pas eu la vision? »**



6,4 fois Mühleberg

Selon une estimation prudente, 19,2 TWh d'électricité peuvent être économisés par année par rapport au scénario de références dans les différents domaines. Il s'agit des quatre cinquième de l'électricité produite aujourd'hui par les centrales nucléaires ou 6,4 fois la production de Mühleberg.

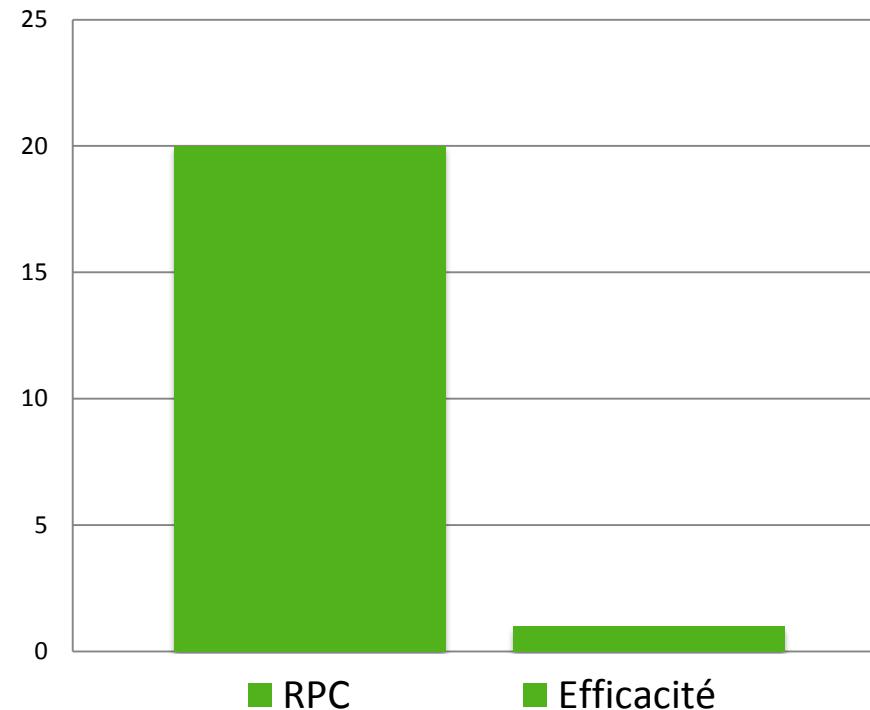
**Centrale
efficience
19,2 Twh**



<http://www.umweltallianz.ch/index.php?id=199&L=2>

L'efficacité: orphelin du lobbysme?

Participation du secteur de l'électricité aux auditions concernant la révision de l'ordonnance sur l'énergie (nombre de soumissions)



L'occasion manquée: un potentiel d'économies de 5 TWh

Vers des intérêts communs

Le sujet de l'efficacité offre la possibilité unique d'aligner les intérêts

- des consommateurs
- des opérateurs de réseaux
- de l'environnement

Il faut:

- Récompenser les opérateurs de réseaux pour les économies, pas les ventes additionnelles

Les autres nécessités suivront:

- Une stratégie nationale qui comprend des objectifs de consommation
- Des mesures effectives comme une taxe d'incitation (remboursée)